

BROCANTE DE PÂQUES

1er AVRIL 2024

(Centre-ville de Viarmes)

Organisée par le Groupement des Professionnels de Viarmes

Entrée principale rond-point Clémenceau

Horaires d'installation 5H30-8H00 (Après 8h00 la place sera revendue)

Remballage 17h45 (Sauf intempéries)

Clôture des inscriptions le 27 mars (Après se présenter le matin)

Aucune voiture sur la brocante

BON D'INSCRIPTION

NOM : _____ Prénom : _____
Adresse : _____ TEL : _____
Ville : _____ CP : _____ Mail : _____

Je déclare avoir pris connaissance de l'arrêté municipal et connaître le règlement de la brocante déchargeant les organisateurs de toutes responsabilités pénales, civiles ou administratives quant à sa participation, et s'engage à ne pas enfreindre les interdictions et ne pas céder cette autorisation qui lui est consentie à titre personnel et individuel.

- 1 - L'autorisation accordée n'est valable que pour la durée de la brocante,
- 2 - Les organisateurs de la brocante se réservent le droit de refuser toutes activités ou marchandises présentant un caractère non compatible avec l'organisation.
- 3 - Les infractions au présent règlement seront sanctionnées conformément à la loi
- 4 - Le présent arrêté est transmis à monsieur le sous-préfet de Sarcelles,
- 5 - Les exposants s'engagent à ne faire que deux brocantes dans l'année.

Carte d'identité N° _____
Délivrée par : _____

POUR LES PROFESSIONNELS FOURNIR LA PHOTOCOPIE RECTO-VERSO DE LA CARTE D'ACTIVITE COMMERCIALE
AMBULANTE ET UN EXTRAIT DE K-BIS DE MOINS DE 3 MOIS

Activité : _____

Alimentaires : précisez votre activité _____

TARIFS (2 mètres minimum)

Alimentaires : 25 € le mètre linéaire	Nombre d'emplacements retenus : _____ X 50 € = _____ €
Particuliers : 10 € le mètre linéaire	Nombre d'emplacements retenus : _____ X 20 € = _____ €
Viarmois : 8 € le mètre linéaire	Nombre d'emplacements retenus : _____ X 16 € = _____ €

Il vous sera demandé un **chèque de 30 €* de caution** lors de la réservation. Celui-ci sera détruit après la vérification de la propreté des lieux. Merci de vous munir d'un sac poubelle. **Interdiction de laisser vos invendus**
Les marchandises doivent impérativement être présentées sur des tables pas d'étalages sur la chaussée pour une question de sécurité,

Les organisateurs se réservent le droit de modifier les emplacements,
En cas d'annulation la place ne sera pas remboursée.

RESERVATION : Par internet : <https://www.mybrocante.fr/m/10311> Règlement par CB uniquement sur Internet
Par téléphone : 07 58 76 88 75 Règlement chèque*

CONTACT : Par téléphone : 07 58 76 88 75 **DATE et SIGNATURE**
Par mail : gpviarmes@gmail.com

*Chèque à l'ordre du Groupement des Professionnels de Viarmes. A faire parvenir au 2 rue de la gare 95270 Viarmes ou au 40 avenue de Royaumont 95270 Viarmes ou à la Fromagerie du Pays Viarmois.